

Fonds d'obligations Canadiennes MFS Sun Life

REVUE DES FONDS | T4 2018

À moins d'indication contraire : les données sont exprimées en dollars canadiens; les données proviennent de Placements mondiaux Sun Life et de Morningstar; opinions et données au 31 décembre 2018.

CATÉGORIE¹

Revenu fixe canadien

OBJECTIF DE PLACEMENT

Le Fonds vise à procurer aux épargnants des rendements élevés sur les placements surtout grâce au revenu, tout en préservant de façon raisonnable le capital.

SOCIÉTÉ DE GESTION

Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc.

SOUS-CONSEILLER

MFS Investment Canada Limited
Toronto, Ontario
MFS Institutional Advisors, Inc.
(MFS Investment Management)
Boston, Massachusetts

DATE DE CRÉATION

Série A : 1^{er} avril 2009
Série F : 30 mars 2012

ACTIF TOTAL

112 991 987 \$

INDICE DE RÉFÉRENCE

Indice obligataire universel FTSE Canada

SOMMAIRE DU RENDEMENT

Fondé sur les opinions et les données fournies par la MFS Institutional Advisors

Au quatrième trimestre, le Fonds d'obligations canadiennes MFS Sun Life (série A) a enregistré un rendement de 0,4 %, accusant un retard d'environ 1,4 point pourcentage sur son indice de référence.

Le marché obligataire canadien a rebondi au quatrième trimestre, ramenant son rendement annuel en territoire positif. Le principal facteur derrière cette remontée est la chute des taux des obligations du gouvernement du Canada, attribuable à la montée des préoccupations concernant la croissance mondiale, à la croissance modérée au Canada et à une banque centrale plus conciliante. La première semaine du trimestre, les taux des obligations d'État à 10 ans ont atteint un sommet de 2,60 %, puis ont chuté de 63 points de base (pb). À partir de ce moment, les actifs plus risqués ont connu des baisses marquées, étant donné les difficultés connues (guerres commerciales, déficits budgétaires en Italie et ralentissement de la croissance économique). Les obligations de sociétés canadiennes sont une des catégories d'actif touchées. Leur rendement total était positif, toutefois elles ont moins bien performé que les obligations d'État.

Le gestionnaire de portefeuille maintient une légère surpondération des obligations de sociétés, le différentiel de rendement par rapport aux obligations d'État restant une source de valeur ajoutée. La sélection des titres contribue à cerner le facteur de risque pour l'ensemble du secteur.

Principaux facteurs positifs (obligations)

- Positionnement sur la courbe de rendement
 - La surpondération relative des obligations à 5 ans et à 10 ans à taux clé a dopé les rendements, étant donné que les perspectives de hausses futures se sont amenuisées.

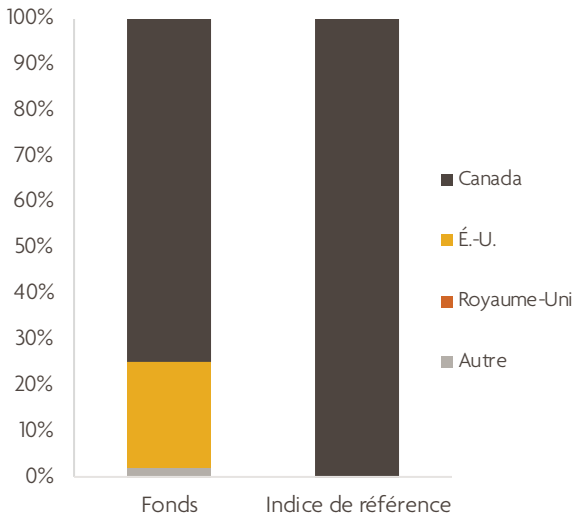
Principaux facteurs négatifs (obligations)

- Répartition sectorielle
 - Les obligations de société ont nui au rendement relatif, les obligations d'État ayant mieux performé que l'indice élargi en raison de l'accroissement important des écarts des obligations de sociétés et des obligations des provinces.
- Répartition des obligations de sociétés américaines
 - Les écarts des obligations de sociétés américaines se sont creusés davantage que ceux de leurs équivalents canadiens dans un contexte d'aversion pour le risque; la contre-performance était plus marquée du côté des obligations de qualité moindre.

¹ Les catégories de fonds communs de placement sont établies par le Canadian Investment Funds Standards Committee (CIFSC).

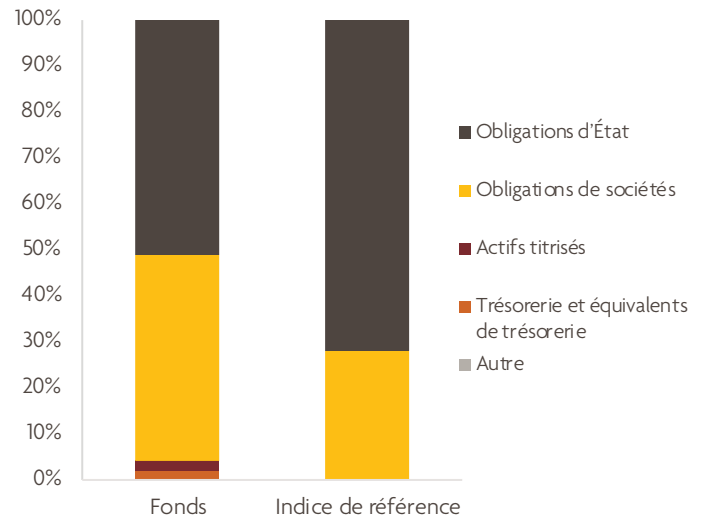
DÉTAILS DU FONDS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



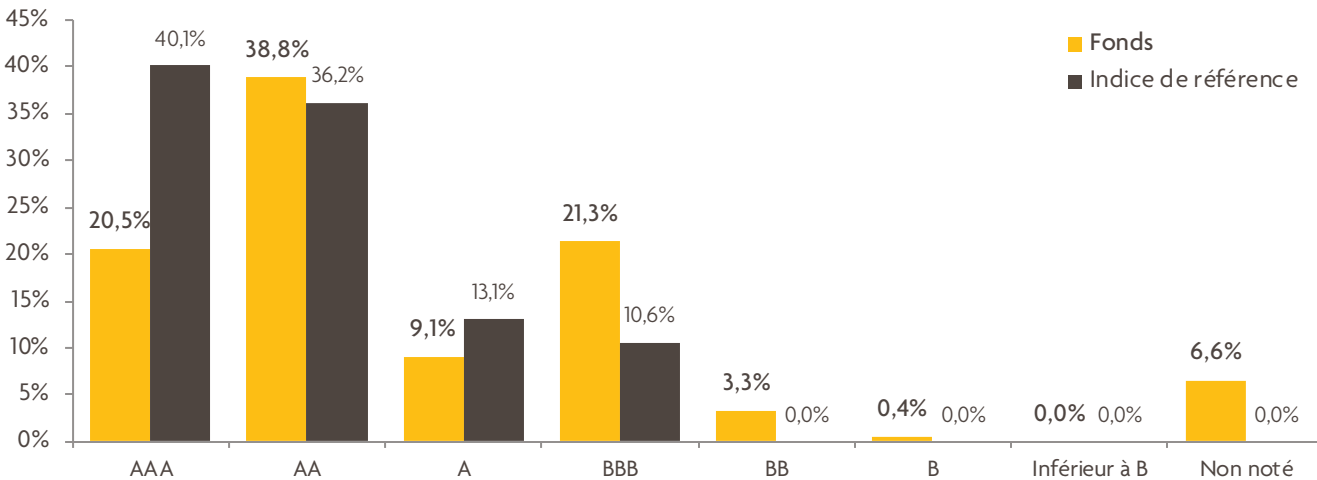
Sources : Morningstar et MFS

RÉPARTITION SELON LE TYPE DE TITRES



Sources : Morningstar et MFS

RÉPARTITION SELON LA QUALITÉ DU CRÉDIT



Sources : Morningstar et MFS

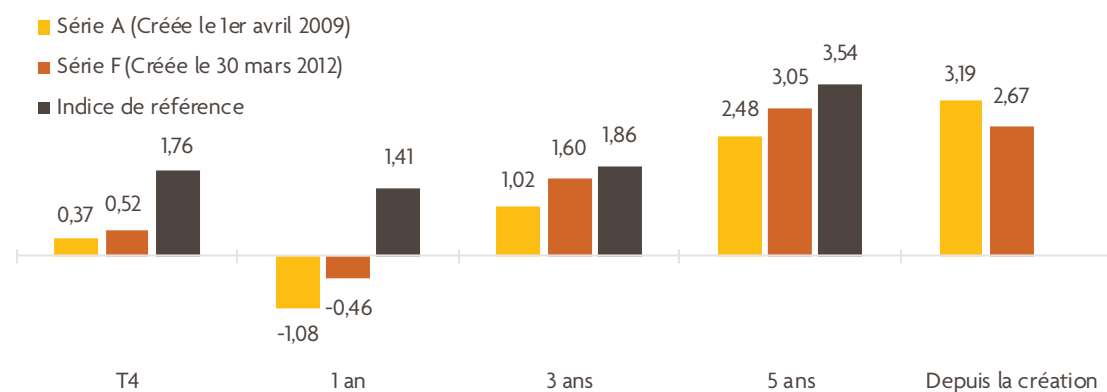
RATIO DE CAPTURE

	FONDS	INDICE DE RÉFÉRENCE
Duration (années)	7,5	7,5
Rendement à l'échéance (en %)	3,3	2,7

La duration, laquelle s'exprime en années, mesure la sensibilité d'une obligation aux taux d'intérêt. Plus la duration est élevée, plus une obligation devrait être sensible aux variations des taux d'intérêt (et vice-versa).

Le rendement à l'échéance, lequel s'exprime en pourcentage annualisé, correspond au total du rendement attendu d'un placement en obligations, en supposant que l'obligation soit détenue jusqu'à l'échéance.

RENDEMENT (EN %)



Lorsque l'on compare le rendement du fonds avec celui de son indice, il est important de noter de le fonds est orienté sur la valeur, alors que l'indice n'a pas de style en particulier. Le portefeuille de référence est le même pour la série A et la série F, mais les frais de gestion différent. Il faut s'attendre à ce que les rendements varient d'une série à l'autre.

Les placements dans des organismes de placement collectif peuvent donner lieu à des courtages, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Les épargnants devraient lire le prospectus avant de faire un placement. Les placements effectués dans des parts de série F du fonds ne donnent pas lieu à des courtages ni à des commissions de suivi, mais ils peuvent donner lieu à des frais de gestion et à d'autres frais. Les épargnants peuvent verser des honoraires pour compte à honoraires, lesquels sont négociés avec eux et payés à leur courtier inscrit. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux composés annuels historiques qui prennent en compte les variations de la valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions, mais ne prennent pas en compte les commissions d'achat et de rachat, les frais de placement ni les autres frais optionnels ou l'impôt sur le revenu payables par un porteur de titres, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les organismes de placement collectif ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement antérieur ne constitue pas une indication de leur rendement futur.

Le présent rapport trimestriel contient des renseignements résumés par la société Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. Bien qu'il ait été préparé à partir de sources considérées comme fiables, Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. ne peut en garantir l'exactitude ou l'exhaustivité. Les renseignements contenus dans ce document sont sujets à changement. Ces renseignements ne doivent pas être considérés comme des conseils de placement ou des conseils financiers, fiscaux ou juridiques s'adressant à une personne en particulier. Les épargnants devraient obtenir l'avis d'un conseiller professionnel avant de prendre une décision en fonction des renseignements qui figurent dans ce document. Il est à noter que les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport trimestriel sont de nature spéculative et il est déconseillé de s'y fier. Rien ne garantit que les événements envisagés dans ces énoncés auront lieu, ou qu'ils se dérouleront de la manière prévue.

© 2019 Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Les renseignements présentés ici : 1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; 2) ne peuvent être reproduits ou distribués; et 3) sont fournis sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à-propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables des dommages ou pertes découlant de l'utilisation de ces renseignements. Les rendements antérieurs ne constituent pas une garantie des résultats futurs.

© Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc., 2019. La société Placements mondiaux Sun Life (Canada) inc. est membre du groupe Financière Sun Life.